

Figeac-Communauté

www.figeac-communauté.fr

Asprières - Bagnac-sur-Célé - Bédrier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare - Capdenac-le-Haut - Carayac - Causse et Diège - Cuzac - Faycelles - Felzins - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac - Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcilhac-sur-Célé - Montbrun - Montredon - Planioles - Predeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur - Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Salvagnac-Cajarc - Sonnac - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Octobre 2013 - N° 89

Réformer l'organisation territoriale

Le paysage de l'organisation du territoire national est en train de changer. Sa réorganisation concernera très largement les collectivités locales : communes, départements et régions.

Nous devons nous en féliciter. Nos concitoyens l'attendent. A très juste titre ils demandent à y voir plus clair. La traditionnelle interrogation : qui fait quoi ? L'efficacité de l'action publique en dépend.

Notre pays a beaucoup changé en quelques décennies. Si la moitié de la population française vit dans des petites villes et des communes rurales, beaucoup de petites villes sont maintenant prises dans l'orbite des plus grandes. Les départements ruraux voient leur population progresser depuis une dizaine d'années. Mais ils sont loin d'avoir retrouvé celle du XIX^{ème} siècle alors que la population française est passée de 40 millions en 1914 à 65 aujourd'hui. Les préoccupations de nos concitoyens, leurs besoins ne sont plus les mêmes et tout est devenu plus complexe, l'État n'étant plus en capacité de répondre à tout, non seulement parce qu'il n'en a plus les moyens mais parce que de nombreuses réponses ne peuvent plus venir que des « pouvoirs de proximité ».

Nos communes ont été créées en même temps que nos cantons à la fin de la Révolution Française. Nos départements aussi. Peu de modifications sont intervenues depuis. Nos Régions sont nées en 1970 mais ne sont élues au suffrage universel que depuis 1986.

Trois lois sont en discussion au Parlement qui devraient mieux définir les responsabilités. La critique du millefeuille territorial n'a de prise que parce que l'organisation des compétences n'est pas transparente. Il y a trois niveaux de collectivités partout en Europe, sauf dans les plus petits pays. Nulle part le débat n'a lieu. Tout simplement parce que tout y est plus clair. Espérons qu'il en soit bientôt ainsi en France. Davantage d'efficacité mais aussi des économies à réaliser. C'est le but.

Le redécoupage cantonal en cours aussi fait ici ou là des vagues. Il était incontournable. Les populations se sont déplacées. Le respect du suffrage universel ne peut pas ne pas en tenir compte. La parité hommes-femmes est maintenant – et c'est heureux – une exigence constitutionnelle. Il n'y avait pas d'autre solution que celle qui a été retenue sauf à élire les conseillers départementaux comme les élus régionaux, sur des listes, à la proportionnelle. Les Présidents de conseils généraux l'ont refusé.

Enfin la coopération intercommunale franchit elle aussi une nouvelle étape. Notre territoire en est un exemple. Et l'objectif est le même.

On ne peut pas tous les jours constater que notre pays est à la peine, qu'il ne parvient pas à s'adapter aux contraintes d'un environnement national et international nouveau et refuser les réformes nécessaires à sa modernisation. Même si parfois elles peuvent bousculer des habitudes. Et ces réformes, elles concernent aussi l'organisation des « pouvoirs locaux ».

Le Président de Figeac-Communauté



FIGEAC-COMMUNAUTÉ - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX

35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex Tél. 05 65 11 22 76

Marchés publics consultables sur : www.figeac-communauté.fr

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

FIGEAC-COMMUNAUTÉ - Une publication de la Communauté de Communes - Directeur de la publication : Martin Malvy - Publicités/ Rédaction/Photos : Communauté de Communes - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac - 05 65 11 22 76 et Mairie de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 Figeac - 05 65 50 05 40 - Conception/maquettes/Impression : Grapho Figeac - 46100 Figeac - 05 65 50 07 43 - Dépôt légal : Octobre 2013 - Ce numéro a été tiré à 15 000 exemplaires.

CINÉMAS :

Décryptage technique : comment se programment les films ?

Pour chaque film, le nombre de copies disponibles est limité. Cela peut aller de 1 à 800 pour 5 464 écrans de cinéma en France.

Les films sont la propriété du distributeur qui assure, comme son nom l'indique, la distribution.

Le système d'exploitation des films en France est original, puisque la recette des entrées des cinémas est répartie à parité entre la salle (l'exploitant) et le distributeur.

Ce système présente un avantage : il permet de partager l'intéressement et les risques en cas de fréquentation faible.

Il présente également un inconvénient pour la petite ou moyenne exploitation, le distributeur favorisant naturellement la distribution de ses films dans les cinémas où ils feront le plus d'entrées.

Situation qui explique que les plus petites salles ont difficilement accès aux « sorties nationales » ou aux films à faible tirage de copies et n'arrivent souvent à ne les obtenir qu'en 5^{ème} semaine.

Pour programmer un film en « sortie nationale », il s'agit donc d'intéresser les distributeurs avec un nombre de spectateurs et une recette potentiellement importante. C'est pourquoi les salles n'ont d'autre choix que de se regrouper dans des « ententes de programmation » pour atteindre une taille critique (potentiel de spectateurs) permettant de négocier avec les distributeurs.

Une fois les quelques copies de films obtenues, « l'entente de programmation » devra cependant les répartir entre ses salles adhérentes.

De façon concrète, pour l'exploitation de ses salles Figeac-Communauté soumet toutes les trois semaines des demandes de films à son « entente de programmation » VEO, qui regroupe quelques 313 écrans en France). Ces demandes sont ensuite validées ou non par VEO, en fonction du nombre de copies de films que l'entente aura pu obtenir mais également des



exigences imposées par les distributeurs (par exemple : obligation de plein programme pour un mono-écran, exigence en terme d'horaires de diffusion, nombre de séances minimum...)

Le passage au numérique a suscité l'enthousiasme des petites salles car elles pensaient que la dématérialisation des copies pourrait générer une duplication plus importante à moindre frais pour le distributeur et ainsi offrir un accès plus immédiat aux films.

Paradoxalement, après plus d'un an de fonctionnement numérique, l'accès aux films pour la « petite » et « moyenne » exploitation s'est réduit et le nombre de copies mises sur le marché n'a pas augmenté.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Tourisme

SAISON 2013

À l'heure du bilan : 241 514 visiteurs

La saison touristique 2013 ne restera pas dans les annales comme ayant été une grande saison. Elle a été marquée par la crise économique, en France comme dans les pays d'où viennent les touristes. Contrairement à d'autres régions, la fréquentation s'est maintenue sur le figeacois. Par contre, comme ailleurs, la restauration et l'hôtellerie ont globalement souffert.

Début octobre, Nadine Darson et Michel Delbos présentaient un premier bilan de la saison touristique. Basé sur une analyse quantitative et qualitative, il permet à l'Office intercommunal de Tourisme de voir ce qui fonctionne et ce qu'il faut revoir concernant l'accueil, les services ou encore les animations proposés aux visiteurs dont les attentes ne cessent d'évoluer. C'est donc un outil précieux sur lequel l'équipe s'appuiera pour préparer la nouvelle saison.

Côté fréquentation - à Figeac, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-le-Haut, Capdenac-Gare, Faycelles et Marcilhac-sur-Célé - les chiffres sont stables par rapport à 2012 avec 241 514 visiteurs de janvier à septembre. Concernant les deux mois d'été, après un mois de juillet stable, on note une forte affluence sur les trois premières semaines d'août. Le mois de septembre a été très calme, excepté le bureau de Figeac qui a profité du succès des Journées du Patrimoine et qui, en assurant la billetterie pour les spectacles de la saison culturelle, a maintenu une fréquentation correcte.



Visite guidée des salons de l'ancien collège-séminaire du Puy.



Au bureau de Figeac, 31 900 contacts ont été enregistrés de janvier à septembre 2013.

Autre donnée intéressante, les **contacts réalisés** auprès des agents d'accueil. Globalement, **49 103** ont été enregistré en 2013 contre 47 409 en 2012, soit une progression de 3 %. Cette hausse très légère s'explique en partie par l'évolution du comportement des visiteurs qui, de plus en plus, préparent leur séjour en amont sur Internet. Une fois sur place, leurs demandes sont plus ponctuelles mais très précises et exigent de la part du personnel de l'Office une connaissance très pointue du territoire. Les **contacts** sont donc **brefs, mais plus intenses**.

Si le flux de visiteurs est positif, côté consommation les chiffres sont à la baisse car les visiteurs restent très attentifs à leurs dépenses. Ce sont les prix qui influencent leurs choix de sorties (restaurants, visites...). On constate que la priorité est donnée aux enfants et aux animations familiales.

Un exemple, les **visites guidées enregistrent globalement une baisse de 13 %**. Seules les nocturnes tirent leur épingle du jeu. Pour découvrir la ville, les touristes optent plus facilement pour le Circuit des Clés.

On retrouve cette tendance au niveau du choix des hébergements : le réseau « famille et amis » prend le pas sur les hébergements marchands (hôtels, gîtes...).

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Des animations plébiscitées par les visiteurs

Appréciés pour leur convivialité et la qualité des exposants, **les marchés nocturnes connaissent un succès croissant**. En alliant gastronomie locale et savoir-faire artisanal, cette animation joue à fond la carte du « terroir ». C'est aujourd'hui un rendez-vous incontournable pour les visiteurs. A Figeac, un 4^{ème} rendez-vous proposé pour la première fois début septembre a été plébiscité par la population locale.

Autres réussites, la brocante de Capdenac-Gare et les pots d'accueil organisés tous les lundis au bureau de Cajarc. Le petit train « Lou Figeagol » fonctionne toujours très bien. Il a fait découvrir Figeac à un peu plus de 4 000 personnes (+ 14%).

Les **enfants** et les **familles** ont encore répondu présents aux rendez-vous hebdomadaires des **Mardis et Mercredis Curieux à Figeac et Cajarc**. Ces ateliers, animés par des artisans ou des associations locales,



ont affiché « complet » tout l'été.

Au-delà de la beauté des paysages, de la richesse architecturale, **les événements culturels forts** comme le Festival de Théâtre, Africajarc, les Rencontres Musicales ou le Salon de la BD **sont de véritables atouts car ils renforcent l'attractivité de notre territoire et fidélisent une clientèle.**

JOURNÉE « ÉDUCTOUR » :

Promouvoir les atouts de Figeac auprès des Grands Sites de Midi-Pyrénées

Mercredi 11 septembre, l'équipe de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac accueillait neuf de leurs homologues venues de Saint-Cirq-Lapopie, Villeneuve d'Aveyron, Villefranche-de-Rouergue, Millau, Albi et Saint-Girons dans le cadre d'un Eductour.

Une **journée de formation et d'échange** destinée à promouvoir les atouts de Figeac auprès des autres Grands Sites Midi-Pyrénées. « *On parle bien de ce qu'on connaît bien* » résumait Sabine Fabien, de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac. « *Cette journée doit permettre à nos collègues de mieux connaître Figeac afin d'en assurer la promotion auprès des visiteurs qu'elles renseigneront au sein de leurs offices respectifs* ».

Guidées par Benjamin Philip et Benjamin Findinier, les invitées ont donc visité la ville, puis découvert les Salons de l'ancien collège-séminaire du Puy, le musée d'Histoire de Figeac et le musée



Visite du musée d'Histoire de Figeac

Champollion-les Ecritures du Monde. La journée s'est clôturée par une présentation des ateliers pour enfants proposés par le service du Patrimoine.

Cette journée fut également **l'occasion de renforcer les liens entre les différents offices de tourisme présents**, chargés tout au long de l'année d'animer et de faire vivre le réseau « Grands Sites ».

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

TRANSPORT À LA DEMANDE :

Un service personnalisé et adapté à vos besoins

Le transport à la demande est un service public géré par Figeac-Communauté avec l'aide des Conseils Généraux du Lot et de l'Aveyron et du Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Un service très apprécié des personnes âgées et de tous ceux qui ne possèdent pas de véhicule. **En 2012, 1 980 personnes en ont bénéficié.**

A noter, depuis le 1^{er} septembre 2013, Figeac-Communauté a pris en charge l'organisation des lignes sur les communes d'Asprières, Capdenac-Gare, Salvagnac-Cajarc, Causse-et-Diège et Sonnac.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au plus tard la veille du déplacement au transporteur chargé de la ligne qui vous concerne. Ce dernier vous indiquera l'heure de son passage à votre domicile ou à proximité. (cf. tableau ci-dessous)

N° Lignes	Communes de départ	Destination	Jours de fonctionnement	Horaires		Transporteurs
				Arrivée	Départ	
1	PRENDEIGNES-	FIGEAC	Samedi matin	9h00	11h30	DELBOS 05 65 34 00 70
2	BEDUER-FAYCELLES- GREALOU-CARAYAC- ST PIERRE TOIRAC-		Mercredi après-midi Samedi matin	13h30 9h30	17h00 11h30	
3	FONS-CAMBURAT- FOURMAGNAC- PLANIOLES (côté ouest)-		Samedi matin	9h30	11h30	
4	LUNAN- ST JEAN MIRABEL-		Vendredi mois de Juillet et Août	9h00	11h45	
			Vendredi Le reste de l'année	14h30	17h30	
5	LUNAN- ST JEAN MIRABEL- ST FELIX-		Samedi matin	9h30	11h30	
6	MARCILHAC SUR CELE- SAINT SULPICE-CAMBES- CAMBOULIT-LISSAC ET MOURET		Mercredi après-midi Samedi matin	14h30 9h30	17h00 11h30	
7	MONTREDON- BAGNAC- LINAC-	FIGEAC	Samedi matin	9h00	11h30	BOUDET 05 65 34 92 35
		BAGNAC SUR CELE	Mercredi matin	9h00	11h30	
8	CUZAC-FELZINS- LENTILLAC ST BLAISE- CAPDENAC LE HAUT-	FIGEAC	Samedi matin	9h00	11h30	LAURENS 05 65 34 18 99
9	SAINT-PERDOUX- VIAZAC- PLANIOLES (côté est)	FIGEAC	Samedi matin	9h00	11h30	FAURE 05 65 34 68 82
10	CAPDENAC-GARE Hameaux (Livinhac le Bas , Saint Julien d'Empare, etc.)	CAPDENAC- GARE	Samedi matin	9H00	11H30	BOUTONNET 05 65 50 13 64 06 84 76 73 96
11	CAUSSE ET DIEGE	CAPDENAC- GARE	Samedi matin	9H00	11H30	BOUTONNET 05 65 50 13 64 06 84 76 73 96
12	SALVAGNAC – CAJARC	CAPDENAC- GARE	Samedi matin	9H00	11H30	BOUTONNET 05 65 50 13 64 06 84 76 73 96

TARIFS POUR LES USAGERS

LIGNE 1 à 9 : aller : 2,13 € - aller / retour : 3,20 €

LIGNE 10 : aller : 4,10 € - aller / retour : 5,90 €

- LIGNE 11 : aller : 4,40 € - aller / retour : 6,80 €

- LIGNE 12 : aller : 5,60 € - aller / retour : 8,55 €

En bref....

■ OPAH : prochaines permanences

A l'initiative de Figeac-Communauté, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est en place sur l'ensemble du territoire intercommunal jusqu'en 2014.

Ce programme d'aide s'adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sous certaines conditions de recevabilité.

Pour en savoir plus :

■ contactez l'équipe du PACT Habitat & Développement du Lot :

- pour les communes lotoises (*) : Thierry Dejean
tél : 05.65.35.81.21

- pour les communes aveyronnaises (*) : Carole Viguiier
tél : 05.65.70.30.63

(*) les Communes bénéficiant de ce programme sont listées en en-tête du journal.

■ venez les rencontrer lors des permanences d'informations mensuelles (gratuites et sans engagement) :

- **Bagnac-sur-Célé** (mairie - 27, av. J. Canteloube) :

les 21 novembre et 19 décembre, de 10 h 15 à 12 h

- **Cajarc** (mairie - bd du tour de ville) :

les 14 novembre et 12 décembre de 14 h 30 à 16 h

- **Capdenac-Gare** (local associatif - 2, rue V. Hugo) :

les 19 novembre et 10 décembre de 10 h 30 à 12 h

- **Figeac** (maison de l'intercommunalité - 35 allées V. Hugo) :

les 7 et 14 novembre, les 5 et 12 décembre de 10 h à 12 h

■ consultez le site www.figeac-communaute.fr (rubrique Habitat).

■ PETITE ENFANCE :

Une nouvelle directrice pour la crèche de Capdenac-Gare

Depuis le 2 septembre, Sandrine Tardieu dirige « la Farand'Olt » et succède à Véronique Jacquet partie en région parisienne. Titulaire du diplôme d'Éducatrice de Jeunes Enfants depuis 2007, Sandrine Tardieu a travaillé au sein de la crèche parentale de Cazals puis au Relais Assistantes Maternelles de Montbazens.

Dernièrement, pendant 10 mois, elle a animé le RAM itinérant sur le territoire de Figeac-Communauté. L'obtention du concours territorial en juin 2013 lui a permis d'accéder au poste de directrice de la structure multi-accueil et du RAM de Capdenac-Gare.

Pour tout renseignement, les parents et les assistantes maternelles peuvent contacter Mme Tardieu au 05 65 63 37 87 et prendre rendez-vous durant ses permanences administratives.



Sandrine Tardieu a pris son poste début septembre.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE